

Le libertaire

QUOTIDIEN ANARCHISTE

Administration : HENRI DELECOURT
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)
Chèque postal : Delecourt 691-12

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : GEORGES BASTIEN
123, rue Montmartre, Paris (2^e)

La vie de plus en plus chère

Nous avons eu le fameux dictateur aux vivres ; Rimbert.

On ne l'a pas encore tout à fait oublié. Quant cet homme de génie prit possession de son poste, toute la presse, durant une quinzaine de jours, entretint le public des prodiges qu'allait opérer cet incomparable personnage. Il allait faire aux spéculateurs une guerre impitoyable ; il allait soustraire le marché des légumes et de la viande, du poisson et des vins, du sucre et du blé, du lait et du café aux intolérables manœuvres qui faisaient le cours de ces marchandises de première nécessité ; il allait régulariser les transports ; si le commerce opposait aux mesures qui seraient décidées une résistance trop forte, il allait briser cette résistance par tous les moyens que l'intérêt public justifierait ; il allait... il allait... que n'allait-il pas faire ?

Et anxieuse, hanteante, la masse des consommateurs épiait, espérait, accompagnait les résultats — qu'elle attendait prompts et magnifiques — de cette dictature aux vivres.

Les jours passèrent, les semaines se succéderent, les mois s'écoulerent et, comme sour Anne, la masse des consommateurs ne vit rien venir.

Je me trompe : elle vit venir les élections législatives. Elle vit toute l'opposition s'agiter et inscrire sur son programme ces mots pleins de promesses et qui devaient produire sur l'électeur un effet magique : « Guerre sans merci à la vie chère ! »

On sait ce qu'il advint le 11 mai 1924. On sait aussi ce que, depuis cette date désormais historique, il est advenu. Contentons-nous de noter que le pain est en hausse constante, et n'insistons pas.

Il y a un mois environ, à la suite de rapports sans nombre, d'interminables discussions et de négociations engagées entre toutes les commissions et tous les services appelés à jouer un rôle quelconque dans le mécanisme de la vie chère, nous fûmes informés que, d'accord avec les maisons les plus importantes qui travaillent à empêcher chaque jour « le ventre de Paris », la Préfecture de Police avait pris d'heureuses dispositions propres à ramener à des prix plus abordables les denrées alimentaires. Il s'agissait de l'ouverture, dans ces maisons d'approvisionnement, de comptoirs spéciaux signalés à la clientèle par le flamboiement de ces trois lettres : V. M. C. (vie moins chère).

Les « ménagères » étaient assurées, disait-on, de trouver, à ces comptoirs, des marchandises d'excellente qualité, à des prix sensiblement inférieurs aux cours officiels. Et on avait soin d'ajouter que ces prix inférieurs ne manqueraient pas de peser sur les cours et de faire baisser ceux-ci.

Ces alléchantes prévisions ne se sont pas réalisées. Il ne pouvait du reste pas en être autrement : madrés, les marchands de bouteille ont gardé, pour la clientèle qui paie sans marchander, les marchandises les plus frachies et de meilleure qualité, et ils ont vendu à leurs rayons de V. M. C. les articles d'une fraîcheur douteuse et de médiocre qualité.

Et ce qui devait arriver s'est produit : D'une part, les vendeurs ont profité de l'occasion pour se débarrasser de leurs stocks de haricots, de lentilles, de pâtes alimentaires, de conserves, qu'ils n'osaient pas refiler à la clientèle riche et qui encombraient leurs arrières-magasins ;

D'autre part, les ménagères — entendez par là les femmes d'ouvriers et les personnes de condition modeste et de petits moyens — ont fini par découvrir le truc et par comprendre que, très probablement auprès de fournisseurs, l'opération était plutôt médiocre pour... les consommateurs.

Quant aux cours, dont cette mirthie combinée devait amener automatiquement la baisse, ils n'ont pas le moins du monde été influencés... et pour cause.

Depuis quelques jours, un certain nombre de maisons de nouveautés et de confection ont mis en vente les articles « tricolores ». Ces articles d'habillement sont signalés par une pastille tricolore et offerts au public à des prix qu'en déclare et qui paraissent avantageux.

Il suffit de consulter la liste des magasins de nouveautés et de confection dont la Préfecture de Police se trouve ce matin, à 9 heures, à la boutique du « Libertaire » 9, rue Louis-Blanc.

se pratiquent dans l'intérêt de l'acheteur : Bazar de l'Hôtel-de-Ville, Belle Jardinière, Bon Marché, Galeries Lafayette, Louvre, Magasins Réunis, au Marché de Bercy, Buttes-Chaumont, Place Clichy, Printemps, Pygmalion, au Marché Lenoir, Réaumur, Samaritaine, Trois-Quartiers, Ville Saint-Denis, Ville des Ternes.

Tous les articles démodés, tous les rossignols, tous les fonds de comptoir, toutes les marchandises qui « boudent », toutes les teintes défraîchies, tout ce qui est raté, loupé, avarié, saboté et, par conséquent, invendable au prix normal, toutes les vieilleries sont ornées de la pastille tricolore.

Résultat :

Côté « Magasins de nouveautés » : liquidation inespérée et dans des conditions de rapidité et même de prix fort avantageuses. Et on sait que tous ces immenses bazars possèdent des tonnes et des tonnes de ces marchandises tout au plus vendables comme « soldes ».

Côté « Acheteurs » : moisiresses, roustissures, pacotille, camelote de tous modèles et de toutes mesures, payées bien plus que ça ne vaut et bonnes à céder, trois ou six semaines après, au « chand d'habits » et au chiffonnier.

Et voilà pourquoi la vie chère, qui fait admirablement l'affaire des mercantilistes et de l'Etat qui est, en somme, le premier et le plus rapace des mercantilistes, poursuit sa marche ascendante.

Electeurs qui ponez à droite et qui ponez à gauche, prenez-en note et abandonnez tout espoir de voir venir « la vague de baisse ».

SEBASTIEN FAURE.

LE FAIT DU JOUR

Les briseurs de grève se coupent les doigts de pied

Les briseurs de grèves de Douarnenez qui furent arrêtés à la suite des journées sanglantes, s'étant vu refuser jusqu'ici la mise en liberté provisoire, ont décidé de recourir à des moyens extrêmes.

L'un d'eux fait la grève de la faim ; les autres ont prévenu le juge d'instruction que si ne se décidait pas à les libérer, ils se couperaient les doigts de pied. Le magistrat ne prit pas au sérieux cette menace. Quelle ne fut pas sa surprise le lendemain, quand un des prévenus en entrant dans son cabinet, déposa sur son bureau un doigt de pied, en lui disant : Monsieur le Juge, j'ai l'honneur de vous offrir le doigt que voici, que je viens de me couper. Si vous persistez à nous maintenir en prison, chacun de mes camarades vous en apportera un autre.

Le juge d'instruction, ne sachant que faire, a communiqué ce fait au parquet général.

Les tristes stries qui sont aujourd'hui sous les verrous sont peu intéressantes et indigues de notre défense. Cependant, ils ne furent dans la tragédie de Douarnenez que des comparses, des agents d'un capitalisme rapace et les véritables coupables sont tout en haut de l'échelle sociale. Il nous semble que depuis le temps qu'une instruction est ouverte, le juge d'instruction a eu la possibilité de les décoverir. Qu'attend-il pour les dénoncer à l'opinion publique ?

Espresso-t-on étouffer le crime de Douarnenez comme on le fit pour tant d'autres ? C'est probable, et les véritables assassins resteront libres de recommencer de semblables forfaits à la prochaine occasion.

Stanisława Umińska qui tua son fiancé incurable pour le délivrer de ses souffrances est acquittée

Lasse de voir souffrir celui qu'elle aimait et qu'on savait incurable, l'actrice polonoise Stanisława Umińska prit un revolver et, détournant les yeux, le tua pour le délivrer. Le malheureux, Jean Zmowski, littérateur, était atteint d'un cancer qui, de l'avais des médecins, devait entraîner la mort avant une semaine.

On « jugeait » hier la courageuse jeune fille. Parade ridicule. Avait-on besoin d'imposer à la malheureuse cette « stupidité » formatale ?

Elle comparait debout et l'avocat général lui-même demande l'accès. Alors à quoi bon tout ce tralala ? Il faut bien que les inutiles justifient l'argent qu'ils « gagnent » et que les chats fourrés aient l'air d'être utiles à la société.

L'« accusée » était défendue par M. Roudenko et Henri-Robert.

Le jury, comme c'était prévu, a rapporté un verdict d'accusation.

S'il faisait toujours ainsi, la société n'en tirait plus mal, au contraire.

Aux militants de Paris et banlieue

Nous comptions sur la présence de tous, à notre Assemblée générale, qui se tiendra, à 14 h. 30, salle Babœuf, à la Bellevilloise, 23, rue Boyer.

Compagnons anarchistes, vous y serez nombreux.

Pourquoi nous devons faire vivre notre « Libertaire »

Si les bases de notre philosophie restent immuables, si l'anarchisme est une doctrine antiautoritaire intégrale et intangible, si nos idées conservent leur matière et leur substance irréfragable, la forme et les modalités cependant ont tendance à revêtir de nouveaux caractères.

C'est ainsi que notre propagande accuse chaque jour davantage des besoins nouveaux. Il y a environ vingt ans, les personnalités de l'anarchie ne ressortaient plus sensiblement que l'ensemblé. Aujourd'hui, c'est le contraire, les idées prévalent sur les individus. Est-ce un bien ? Certes oui ; pris dans l'ensemble, nous devons nous guérir des individus pour rester dans le domaine des idées et des réalités.

Notre mouvement s'en ressent même quelque peu, et l'anarchisme peut être considéré à notre époque comme une force qui recherche son cours, un mouvement qui accélère sa marche en avant. Quoiqu'on fasse, on ne l'arrêtera pas ; aussi forte et aussi puissante que la vie, elle détruit tous les obstacles qu'on tente de dresser contre elle. L'anarchie désagrège le mal et agrège le bien. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de participer à cette activité. Comment ? En enseignant l'anarchie et en la pratiquant, car elle est l'expression la plus pure de la vérité. Tant qu'il y aura des individus qui en feront souffrir d'autres par ambition, orgueil, vanité, autorité, les anarchistes seront là pour établir cette vérité.

Ce qu'il y a de nouveau dans le mouvement anarchiste, c'est que l'activité, au lieu d'être disparate, devient consistante et cohérente. On aura beau m'objecter que tout n'est pas parfait dans notre organisation ; c'est possible et même certain. Mais la propagande n'est plus l'œuvre d'un seul ou de quelques individus, elle est l'expression de l'ensemble du mouvement anarchiste.

Nous avons des œuvres anarchistes : la Librairie, le « Libertaire », la Revue Anarchiste, qui ne sont pas de la propriété individuelle, mais qui appartiennent à la propagande. Et on doit se débarrasser des vieilles habitudes qui ne répondent plus aux nécessités du moment, encore que certains se cabrent des lentes modifications qui s'opèrent sous la poussée de ces nouveaux rayonnements.

Que les pessimistes calment leurs inquiétudes, les dangers qu'on nous signale sont moins dangereux que les remèdes qu'on nous propose. En luttant pour nos œuvres, nous sommes dans le vrai.

Et chaque fois qu'un nouveau péril menace l'anarchie, nous devons nous rappeler que l'anarchie désagrège le mal et agrège le bien. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de participer à cette activité.

D'abord pour détourner l'attention publique de la question sociale, de la vie chère, des reniements politiciens, il faut bien une grande affaire de presse... Voyez le dernier morceau retrouvé : la cuisse musclée du sexe infat, le tout photographié en large avec son mystérieux enveloppement.

Ensuite il faut bien que les services de la police judiciaire servent à quelque chose. Le docteur Paul à l'air de travailler. Et surtout la morale publique est sauve.

Cependant toutes les dépenses déjà faites étaient peu de chose. Voici du nanan... On va vider le canal de la Villette. Et cette opération coûtera environ 500.000 francs.

Cette opération, dit-on, aura lieu au début de la semaine prochaine et permettra de retrouver la tête de la victime inconnue.

Avec ce demi million combien de misères pourraient être soulagées. Cette somme pourraient sans doute, au lieu d'être employée à repêcher un morceau de cadavre, empêcher beaucoup d'aller faire volontairement de nouveaux cadavres pour le même canal parisien...

O civilisation !

Le « Libertaire » est à nous, c'est-à-dire aux groupements anarchistes. Si imparfait qu'il soit, il vaut mieux que ce qui appartient à des individualités, parce que nous avons toujours la faculté de le modifier.

Nous avons sur la vie des notions physiques qui nous disent qu'« être » c'est vivre, par conséquent plus le « Libertaire » existera, plus il vivra, plus l'anarchie se diffusera.

Camarades, à moins de rétrograder, faisons vivre notre « Libertaire ».

J'ai une proposition à l'étude qui consiste à utiliser nos valeurs d'achats, je veux dire, par exemple, une association de camarades pour faire la vente, dont le bénéfice serait entièrement versé au « Libertaire ». Je suis absolument certain que la propagande trouverait par ce moyen-là de fortes ressources.

Je ferai part de mon projet à l'administration et aux groupes qui s'intéresseront à cette question.

Jean PEYROUX.

On poursuit les communistes

Il y a quelque temps, des tracts antimilitaristes avaient été jetés à la caserne Brune, du 12^e de ligne et comme sous le gouvernement Herriot poursuit la politique de Poincaré, M. Perreux, commissaire de police avait effectué des perquisitions pour découvrir les auteurs des tracts incriminés.

Comme suite à cette enquête, il vient d'arrêter le secrétaire et le frère de la Jeunesse communiste de Brives, les camarades Raymond Salesky, âgé de 22 ans, journalier et Cyprien Coussière, 22 ans, manœuvre aux ateliers du chemin de fer à Saint-Pantaleon-de-Larche.

Un paquet de correspondances et de papiers divers ont été saisis et mis sous scellé et après un bref interrogatoire les deux jeunes communistes ont été écrasés.

Si le Gouvernement pense que cela va arrêter la propagande antimilitariste, il se trompe.

Aux militants de Paris et banlieue

Nous comptions sur la présence de tous, à notre Assemblée générale, qui se tiendra, à 14 h. 30, salle Babœuf, à la Bellevilloise, 23, rue Boyer.

Compagnons anarchistes, vous y serez nombreux.

Le G.I. de la F.A.P.

Grève des dockers de Tunis

PAR SOLIDARITE ENVERS les ARRETES

Nous avons annoncé hier l'arrestation à Tunis de Finidori, gérant de l'*« Avenir Social »*, Mekter et Mohamed ben Ali, trois militants syndicalistes de la Confédération générale du travail tunisienne.

Cet acte d'arbitraire et de réaction a soulevé d'indignation les ouvriers de Tunis.

Hier matin, tous les dockers du port se sont mis spontanément en grève. Puis ils se sont rendus en cortège à la résidence générale où ils ont déclaré que leur mouvement de grève et leur manifestation étaient uniquement provoqués par leur désir d'affirmer leur solidarité avec les arrestés.

La délégation a, en outre, déclaré que si la libération des trois emprisonnés n'était pas un fait accompli dans la journée, demain dimanche la grève serait complète dès le matin.

Aucune revendication n'est soulevée par les grévistes. C'est par pur sentiment de solidarité que ces travailleurs se sont révoltés.

C'est un sérieux avertissement à la réaction, qui finira par ses excès par réveiller l'énergie prolétarienne.

L'homme coupé en morceaux va nous coûter 500.000 francs

Un homme a été tué et coupé en morceaux. C'est fort regrettable pour le malheureux qui a été victime de ce décapage. Mais personne ne réclame, personne ne pleure un défunt. Alors à quoi bon s'acharner à identifier les débris humains déterrés ici, repêchés-là ?

D'abord pour détourner l'attention publique de la question sociale, de la vie chère, des reniements politiciens, il faut bien une grande affaire de presse... Voyez le dernier morceau retrouvé : la cuisse musclée du sexe infat, le tout photographié en large avec son mystérieux enveloppement.

Ensuite il faut bien que les services de la police judiciaire servent à quelque chose.

C'est pour éviter que l'assassin soit libéré que l'opération coûtera environ 500.000 francs.

Cette opération, dit-on, aura lieu au début de la semaine prochaine et permettra de retrouver la tête de la victime inconnue.

Avec ce demi million combien de misères pourraient être soulagées. Cette somme pourraient sans doute, au lieu d'être employée à repêcher un morceau de cadavre, empêcher beaucoup d'aller faire volontairement de nouveaux cadavres pour le même canal parisien...

O civilisation !

Entendons-nous bien sur l'organisation anarchiste

Ce sujet qui, depuis longtemps, devrait être réglé entre anarchistes est l'objet de pas mal de discussions dans nos groupes et dans notre presse.

Si certains copains persistent à maintenir leur point de vue inévitablement, pourraient se produire un démembrement dans notre organisation. Chose qui serait à redouter.

Ecoutez ce que dit le camarade Chazoff dans son article paru dans le dernier numéro de la *Revue Anarchiste Internationale*: « Mais pour offrir à cette grande masse d'exploités une garantie quelconque, il faut nous-mêmes, anarchistes, former l'embryon de cette organisation, et nous imposer une certaine discipline. En éliminant de notre sein tous ceux qui, malgré l'exemple du passé, restent réfractaires à cette idée d'organisation puissante et se cantonnent dans un individualisme qui ne répond plus aux besoins de la lutte actuelle, nous aurons fait un pas vers les réalisations futures. »

Pourtant il faudrait nous entendre sur la forme d'organisation. Au dernier Congrès de l'U.A. on a discuté sur la forme d'organisation. Tous les délégués se sont déclarés partisans de l'organisation, mais où l'on différait c'était sur la méthode à employer. Une partie s'est prononcée pour la carte, et l'autre partie pour une cotisation librement consentie, comme l'on avait fait jusqu'à présent.

Le Congrès agissant d'accord avec nos principes avait décidé de laisser la liberté à chaque individu de se grouper comme il l'entend le mieux. Bien entendu en faisant comprendre les nécessités qu'il y a de s'organiser et de contribuer d'une ou d'autre façon à alimenter la caisse de l'U.A.

Et voici quelques copains non contents de cette résolution qui ont déclaré que les non-partisans de la carte se sont d'individuels réfractaires à toute idée d'organisation.

Et bien, camarade Chazoff, les camara des non partisans de la carte n'agissent pas aveuglément comme tu le laisse supposer. Mais ils ne sont pas partisans de la carte obligatoire...

Premièrement, une organisation disciplinée exige un règlement et une autorité pour maintenir le respect du même ; l'anarchiste personnifié sur une carte ; le droit de majorité et la représentation de toute l'organisation par quelques individus. Et nous voudrions éviter tout ce fonctionnariat maladroit.

E deuxièmement, les autres groupements d'avant-garde, y compris le Syndicalisme qui ont une discipline et une cotisation obligatoire n'ont servi qu'à créer une bureaucratie et paralyser le mouvement révolutionnaire. Pour terminer je vous pose cette question, de quel droit éliminez-vous les bons copains non partisans de la carte ? Car les individualités auxquelles le camarade Chazoff fait allusion sont très fiers de ce nom et elles ne viennent pas se mêler dans nos groupements.

Si nous ne voulons pas regretter ce qui pourrait arriver, continuons comme le dernier Congrès l'avait décidé.

DUPOND.

Bruxelles, le 5 février 1925.

Camarade, as-tu pris une action à l'emprunt du « Libertaire » ?

La question de la repopulation

Depuis déjà quelque temps une propagation intense est menée à travers le pays en faveur de la repopulation ; nous autres, nous connaissons le fond de la pensée et le but de ces bourgeois inféconds qui s'occupent de cette question.

Il y a intérêt pour les industriels qu'il y ait beaucoup d'enfants (chez les ouvriers), afin que la main-d'œuvre soit abondante, car plus elle est abondante moins elle coûte cher ; il faut qu'il y ait beaucoup d'enfants d'ouvriers, pour en faire des soldats pour défendre le capital.

Nous pouvons demander à la classe post-séconde et gouvernante ce qu'elle fait pour les petits et les mères.

Nous savons quel est le sort d'une femme du peuple pendant sa grossesse. Tout durant qu'elle porte le petit être dans ses flancs, elle travaille sans aucun repos à l'usine ou à son ménage ; elle ne peut se donner une alimentation saine, ni hygiène, ni air, habitant très souvent un taudis, car ce n'est pas avec le salaire qu'accordent nos patrons exploitateurs, qu'une femme peut se donner les soins souhaités. Aussi la délivrance venue, elle reste affaîtie quelques jours, quand toutefois elle peut se payer ce luxe, puis de nouveau elle reprend son travail. Et puis que trouve l'enfant du proléttaire à sa venue au monde ; il s'élève tant bien que mal dans un de ces taudis où l'air et le soleil ne pénètrent pas, ayant une nourriture plus ou moins substantielle, plus ou moins bien vêtue, et quand sa maman est obligée de travailler il s'élève dans la rue ; Tout jeune l'envoie à l'école, mais quand il a des petits frères et sœurs, on le garde très souvent à la maison pour les garder et aider la mère. A l'âge où l'intelligence s'ouvre, dès l'âge de 12 ans il quitte l'école pour commencer à travailler pour gagner quelques sous à la famille.

Voilà tout le bien-être, l'instruction et l'éducation que reçoivent les enfants de travailleurs.

Qu'en a-t-on fait de tous ces enfants durant 1914 à 1918, toute cette jeunesse fanée dans la fleur de l'âge et aujourd'hui on réclame aux couples de prolétaires de repeupler.

Et bien, je crois que c'est à nous, camarades femmes, et surtout nous les jeunes, de nous situer devant le problème de la natalité ; la femme doit être entièrement libre de son corps, elle doit pouvoir et savoir n'être mère que lorsque bon lui semble, si sa santé le lui permet et si elle peut assurer la subsistance à son rejeton, car il nous semble à nous, qu'avant de mettre au monde un enfant l'on devrait s'assurer de pouvoir le nourrir.

Et bien nous, nous pensons que ce serait un crime de faire des enfants pour les jeter dans la misère, puisque nous ne pouvons pas les éléver dans des conditions de bien-être, nos salaires ne nous permettant pas de nourrir et vêtir un enfant.

Raymonde GARREAU.

Des travaux inutiles au travail agricole

Il est difficile, sinon impossible, de développer un programme de technique agraire qui puisse s'adapter à la révolution. Avant tout, parce que la Révolution n'a pas une date fixe ; en second lieu, parce que la science agraire nous offre chaque jour quelque nouvel élément digne d'être pris en considération.

La Révolution pourra se produire d'ici deux ans ou d'ici vingt ans ; elle pourra commencer au printemps ou en automne ; c'est donc une absurdité de vouloir établir d'avance une ligne de conduite technique.

Mais, en même temps, comme nous avons étudié à fond le problème du point de vue social, il est de notre devoir de l'examiner aussi du point de vue technique. Ce n'est pas pour faire les savants et proclamer la formule infaillible, mais pour préparer les esprits à la familiarité avec la question.

Un des premiers devoirs de la Révolution devra être celui de transformer les travailleurs employés aux industries de luxe en travailleurs agricoles. C'est là un devoir sur lequel on devra insister, parce que une des causes pour lesquelles l'agriculture italienne ne s'améliore pas est justement le manque de bras. Les propriétaires des terres, pour raisons d'économie ou d'insuffisance de capital, épargnent la main-d'œuvre ; les masses payannes — attirées par des salaires plus faciles et plus sûrs — émigrent, lentement mais constamment, vers les villes. C'est pourquoi, sauf dans les rares zones qui donnent un fort rendement, le sol italien est mal travaillé, non seulement du point de vue scientifique, mais aussi du point de vue économique. La Révolution devra donner l'esprit de solidarité et l'exemple finiront par vaincre le misanisme et l'egoïsme.

Il ne faut pas croire que la transformation d'ouvrier en agriculteur soit difficile ou impossible. Le travail agricole est pénible, c'est vrai, mais il est sain... Le tout est d'entrainer et d'habituer les muscles, de savoir l'apprécier. Avant tout, c'est un travail qui, malgré les adversités qu'il rencontra — grêle, mauvaises saisons, maladie, etc... — donne de grandes satisfactions : en second lieu, c'est un travail qui produit avec intelligence et conscience, donne un sens de sérénité et de paix : un bon réactif contre l'excès de neurasthénie qui tourmente la vie des grandes agglomérations urbaines.

Il y a une habitude mentale assez diffuse qui tend à déprécié le travail de la terre, en le considérant comme un travail inférieur et dégradant, et il est assez fréquent de trouver des travailleurs industriels qui considèrent les paysans comme des hommes appartenant à une classe plus basse que la leur. C'est un paysan, disent-ils, un vilain, un rustre...

Comme si le paysan pouvait avoir des responsabilités pour l'état d'ignorance dans lequel il est resté jusqu'à ce jour. Il faudrait accomplir une tournée d'inspection parmi les écoles rurales d'Italie et constater « de visu » dans quelles conditions certains maîtres doivent exercer leur mission éducative ou, pis encore, il fau-

drait pouvoir constater ce qu'enseignent prêtres, moines ou sacristains dans certaines écoles de « pauvre rendement » — et ces écoles sont nombreuses — perdues dans les vallées alpines ou apennines, dans les plaines de la Campagne Romane ou même Lombarde ; ces écoles que le gouvernement de l'ère nouvelle, pour des raisons d'économie, a cru opportun de passer à certaines entreprises privées qu'au lieu de qualifier « entreprises contre l'analphabétisme » il serait plus en rapport avec la vérité de qualifier « entités pour la culture intensive du crétinisme ».

En ville, il y a des écoles du jour, du soir et des jours fériés ; il y a des universités populaires, des cercles d'instruction, des bibliothèques ; à la campagne, il n'y a que la sacristie et l'auberge... Du notre côté, nous soutenons que, mis en face d'un fabricant de bâtelins inutiles et d'un paysan, notre jugement n'hésiterait pas un instant pour déclarer que, des deux, le plus utile à la civilisation, au progrès à l'humanité, c'est le paysan. Et notre morale trouvera un large débouché quand la Révolution sera en actes.

Certainement, il ne sera pas facile d'utiliser tout de suite les bras qui passeront des industries inutiles et de luxe à l'agriculture. Un peu parce que ces bras auront peu ou pas du tout la pratique des travaux agricoles, un peu parce que la défense des paysans ne les accueillerait pas comme ils devraient l'être, un peu parce que chaque petit propriétaire voudrait travailler de lui-même sa propre terre, sans l'intervention d'autrui. Mais ensuite, avec le temps, tout se remettra en place, car l'esprit de solidarité et l'exemple finiront par vaincre le misanisme et l'egoïsme.

Il ne faudra cependant pas perdre du temps, car chaque jour qui passe vaut son pain... C'est pourquoi il ne sera pas mal de mettre tout de suite en culture ces terres qui, dans les environs des grandes villes, sont laissées incultes. Ce sont les fameux terrains de fabrique, délices des spéculateurs, morcelés en cent et mille lotissemens, mais qui, réunis, forment une superficie appréciable. Sur ces terrains, les néo-agriculteurs pourront, sous la conduite de techniciens, commencer leur école, en semant des céréales de grande consommation adaptées à la nature du terrain.

Puis, peu à peu, ces équipes de néo-agriculteurs étendent leur rayon de travail en arrivant aux endroits où manquent les bras et en portant dans les campagnes, au moyen de leurs techniciens, instruction et encouragements. Et comme l'œuvre de la pré-révolution aura jeté des gerbes d'idées parmi les masses rurales, ces gerbes, à la chaleur de la Révolution en acte, feront lever la moisson...

« Ce qui semble aujourd'hui utopie sera demain réalité, et le travail fraternel et commun donnera à la Révolution le pain pour combler la faim du peuple. »

Carlo MOLASCHI.

(Traduit de « Pensiero e Volonta »)

Innocents

Dans l'Amérique, là-bas de l'autre côté de l'Océan, deux innocents attendent anxieusement chaque jour la mort ou la libération.

Condamnés à mort pour un acte qu'ils n'ont pas commis, c'est une injustice rendue par les hommes qui se prétendent être les représentants de la justice.

Les juges qui les ont condamnés savent pertinemment bien que Sacco et Vanzetti sont innocents puisqu'ils n'étaient pas mêmes dans la localité où a eu lieu le crime qu'ils leur est reproché. Ces deux hommes sont innocents ; mais voilà, ce que les représentants de l'autorité ne pardonnent aux individus : avoir une conscience, penser librement.

Ces deux camarades innocents ont été également condamnés, parce qu'ils pensaient, parce qu'ils possédaient une conscience, parce qu'ils étaient des hommes, le directeur fermait les portes et éteignait le gaz. Lorsqu'un de « Ses adjoints » rentrait après 9 heures, ce qui devait être tout à fait exceptionnel, il devait éviter de faire du bruit. Et j'ai connu des noctambules qui se déchaussaient et marchaient sur leurs chaussettes, pour ne pas réveiller Joseph et être attrapés par lui le lendemain. Les maltraités, à leur arrivée dans « son école », devaient signer ce règlement, en s'engageant sur l'honneur à le respecter.

Enfin, il assumait la charge de toutes les études surveillées, s'adjointant seulement un certain nombre de membres de « son personnel », « Ses adjoints », qu'il s'adjointait ainsi, ils les fondait rudement, si bien qu'un jour, lorsqu'il était tout à la personne de M. le directeur décrète la grève des études surveillées. M. le directeur ne se démonta pas pour si peu et, pour faire échec à « son personnel » révolté, il se fit aider par sa bonne et sa fille qui était tout juste dans sa quatorzième année. Comme dans toute grève qui se respecte, il y eut de fréquentes entrevues entre M. le directeur et « son personnel ». C'est au cours de l'une de ces entrevues que M. le directeur exposa la théorie du directeur d'école, chef suprême et incontesté de l'école, du directeur omniscient et infaillible, dictant ses ordres à « son personnel » ; à l'entendre, le directeur d'école n'était ni plus ni moins qu'un petit roitelet, qu'une réplique du pape ! Un pape qui aurait eu les pouvoirs d'un capitaine de bateau (pas de bateau-livre). Il affirmait que, directeur d'école, il se considérait dans « son école », comme le capitaine sur le pont de son bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans « son école », comme le capitaine d'un bateau sur le pont de « son bateau ». Vous savez peut-être quels sont les droits du capitaine de bateau. A quoi, un de « ses employés », qui savait quel cas il fallait faire des rodondantes de ce succédané de capitaine de bateau, répondit : « M. le directeur, il se peut qu'un directeur d'école soit dans

A travers le Monde

ALLEMAGNE

LA REPONSE A CLEMENTEL

Toujours les dettes ; nos dettes, puisqu'après tout c'est nous qui serons obligés de les payer. L'Angleterre ne veut plus attendre et cherche les moyens propices pour rentrer dans les quelques 50 milliards empruntés par le gouvernement français.

M. Clémentel, ministre des finances français, avait fait des propositions à « l'allée » d'outre-Manche. C'est à ces positions que vient de répondre le cabinet britannique par une note qui fut remise à Paris hier après-midi.

Que contient cette note ? D'après le *Daily Telegraph*, c'est un court document et non pas un laborieux memorandum technique. Il exprime l'interprétation qui, dans les circonstances présentes, devrait être donnée par le gouvernement débiteur à la note Ballfour. En un mot, il fournit à la France les principes sur lesquels l'Angleterre compte que la France formulerait une offre !

Attendons donc pour savoir à quelle sauce nous serons mangés.

LE SCANDALE BARMAT

La presse française exploite adroitement le scandale financier Barmat, comme si les faits dénoncés n'étaient pas courants en France comme en Allemagne dans le monde politique.

Ex-ministre Bauer, qui est accusé et non à tort d'avoir, étant ministre, favorisé des entreprises financières qui le payait pour les services rendus, a été obligé de démissionner sur l'instigation du comité de contrôle du parti socialiste démarqué et l'en pense qu'il s'éloignera totalement de la scène politique ne pouvant refuser les accusations portées contre lui.

Combien y a-t-il de politiciens dans le genre de Bauer. Combien y a-t-il en France de députés qui ont les mains propres et dont le mandat n'est qu'un paravent qui leur permet d'accomplir les plus basses besognes. Si l'on cherchait l'origine de la fortune de tous les députés et si le peuple connaissait toutes les manœuvres financières des politiciens il se rendrait bien vite à l'évidence et comprendrait que les Bauer forment la grande majorité des parlementaires.

ITALIE

L'HISTOIRE EXTRAORDINAIRE D'UN CORSAIRE

A Pordonone, en Italie, vit le « signor » Guglielmo Calouzi, qui vient de revendiquer un héritage fabuleux : il s'agit de 75 millions de livres sterling qui, au cours du siècle, représentent environ 70 milliards de francs. Cette succession a été laissée, en 1760, par un batelier, du nom de Federico del Ro, dit Benet, et qui s'était enfui de Vittorio Veneto, parce qu'on prétendait qu'il avait poignardé son frère. Selon la tradition, Benet avait été recueilli par un vieux corsaire dont le navire avait, entre l'île Maurice et Madagascar, attaqué et pillé le bâtiment sur lequel se trouvait le fugitif. Cet émeutier de mer était immensément riche; en mourant, il laisse sa fortune à Padurico del Ro, qui était devenu son second et qui continua pour son propre compte à pratiquer la guerre de course. Il mourut à Bombay où depuis lors ses biens sont conservés. Guglielmo Calouzi qui revendique sa part d'héritage serait le fils d'Une Del Oro, elle-même descendante d'un des frères du vieux corsaire du dix-huitième siècle.

MAROC

ABD-EL-KRIM

POSE LES CONDITIONS DE PAIX

L'envoyé spécial de la « Chicago Tribune » au Maroc espagnol a pu joindre et interviewer Abd-El-Krim qui lui a fait les déclarations suivantes :

« Le mouvement panislamiste n'existe pas. Tout ce bruit fait autour du panislamisme a seulement pour effet d'effrayer les Anglais et les Français afin de leur faire prendre une attitude d'opposition au gouvernement du Riff. Nous n'avons aucun

espèce de rapport avec aucun mouvement arabe dans le Maroc français, en Algérie, en Tunisie ou en Egypte. Nous n'avons pas l'intention d'essayer d'établir des rapports de ce genre.

« Nos luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

« Nous luttes sont exclusivement nationales. Notre seule ennemie, c'est l'Espagne... Quant à la paix, elle viendra quand l'Espagne voudra. Nous désirons avoir toute la paix et la liberté. Avant tous les autres, nous désirons que l'Espagne soit en paix avec nous et qu'elle devienne si possible notre amie et alliée... »

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Tâcheronat et Sabotage

En arrivant, les immigrants ont le souci de trouver du travail et celui aussi de gagner beaucoup d'argent. Les appels réitérés des organisations syndicales n'ont pas suffi pour leur faire rejoindre le syndicat. Ils n'ont qu'un seul désir, le travail à tâche qui leur permettra de faire beaucoup d'heures. Parqués comme des animaux dans des baraquements, sans hygiène, ils vivront là des mois et des mois. Si un appel leur est fait, si une observation leur est adressée, le chantier qui désormais est leur propriété sera sûrement défoncé, c'est-à-dire qu'aucun élément français ne pourra y pénétrer; si besoin est, ils utiliseront la violence; la Lagarre de Monthléry en est une preuve, en est une seulement. L'on comprendra qu'avant de telles conditions, les travailleurs de ce pays sont inferiorisés.

Le public ne sait pas ce c'est que le tâcheron, il comprend mieux quand il saura que celui-ci exige chaque jour une tâche, le soir venu l'ouvrier doit l'avoir accompli, sinon il est remercié. Or, cette tâche est toujours faite du maximum. Parmi l'équipe, il y a les poussers de charge, forts à bras qui entassent brique sur brique, sans respect de la technique, l'être inférieur est tenu de la pratiquer bien moins, les joints ne sont pas remplis, des vides sont laissés dans le mur qui dans un temps plus ou moins éloigné permettent la désagrégation. La division des rangs est traitée de la même façon, si bien qu'il n'y a plus de niveau. Rompu, exténué, sa journée finie, l'ouvrier est heureux de trouver le grabat sur place pour réparer ses forces éprouvées, après avoir absorbé quelques suppléments à la cantine proche qui ne peut raisonnablement faire mieux, étant donné les prix réduits qu'il est tenu de pratiquer.

L'Italien est une des catégories qui se prétendent le mieux à cette besogne. Recruté dans les pays les plus malheureux de la terre Mussolini, habitué dans leur propre milieu à se souffrir de peu, c'est pour eux un horizon nouveau, mangé à leur faim, réaliser quelques économies pour subvenir aux besoins de leur famille. La réaction fasciste aidant la crise économique qu'elle provoque a fait accentuer cette immigration, de sorte que l'on peut dire que

les travaux du bâtiment compte une moyenne de 50 à 60 pour cent de main-d'œuvre étrangère, dont 50 pour cent de travail à tâche ou au compte d'un tâcheron.

Si l'on admet que pour se défendre, les nationaux ont été contraints, dans une cer-

tainne mesure, d'employer les mêmes moyens, on constatera dans quelles conditions sont exécutés les travaux.

Devant pareille situation, que devions-nous faire ? Signaler à qui de droit ces faits. Nous l'avons fait et nous avons même dit que nous ne pouvions rester plus longtemps inactifs, devant nous la misère des foyers sans pain, les enfants sans vêtements, nous connaissons des pères de famille qui ne peuvent envoyer leurs enfants à l'école n'ayant pas de quoi les couvrir, la cheminée sans feu, le buffet vide, désarmés dans les yeux de tristes ouvriers, usant la dernière semelle de souliers, à la recherche du travail, pendant que d'autres font dix et douze heures.

C'en est trop. Nous avons adressé plus de 200 lettres aux inspecteurs du travail qui ont mission de faire respecter les lois ; toutes les jours, nous signalons des violations de celles-ci et cela continue. Le S.U.B. ne s'est jamais fait d'illusions, mais il a voulu s'offrir toutes les garanties légales, la coupe est pleine, elle déborde, les ouvriers de ce pays exigent en échange de l'effort de leurs muscles, le pain pour eux et leurs enfants. Puisque pour le travail, il n'y a pas de justice, les travailleurs sauront la faire eux-mêmes. Ils n'ont point l'intention de faire un retour sur le passé, ils n'ont point voulu la guerre, seuls, ils en portent les conséquences.

La prison ou du pain

L'hésitation est proche de la cowardise et celle-ci est voisine de la lâcheté. Décidés à obtenir leur droit à la vie, les gars du bâtiment se doivent de ne plus réfléchir alors, déclarer qu'à notre tour nous devons émigrer. Toutes les mesures d'accord sont épousées, l'action seule est notre moyen.

Tous les chômeurs s'tiennent prêts à répondre à l'appel du syndicat, la solution s'impose.

POMMIER.

nous avions signalé au Cartel des services publics de Nice. Et voici qui démontre la vérité de cette manière de voir avec évidence : le Cartel a demandé des augmentations de salaires, mais sans exiger la stabilisation du niveau de cherté. Les augmentations de salaires n'ont pu être accordées que par les augmentations de tarifs, pour ce qui concerne les tramways ; quant à ce qui concerne le gaz, ce sont encore des augmentations décidées par la Compagnie qui devront faire l'appoint. Ce qui fait alors que les augmentations de salaires seront fournies par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Dévant ces faits, l'un des syndicats agricoles relais à notre Commission intersyndicale a indiqué au gouvernement, sous forme de projet de loi, la technique spéciale au moyen de laquelle on supprime radicalement les variations du niveau de cherté ; c'est sur cette nouvelle formule que les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers seront formés par toutes les masses prolétariennes de la ville et des campagnes (transports).

Ces contradictions dans les faits eux-mêmes rendraient illusoire toute constitution de syndicats mixtes.

Fédération autonome des chemins de fer

Malgré le sectarisme imbécile du Bureau de l'U.D.U. de la Seine qui gère au nom du Parti communiste les biens de tous les travailleurs et prive de leurs droits une partie d'entre eux, la Commission Exécutive de la Fédération Autonome des Cheminots s'est réunie le 5 février 1925 à Paris.

La Commission a enregistré avec satisfaction les efforts accomplis et les résultats obtenus tant dans la région parisienne qu'en province.

Elle a décidé d'intensifier son action en constituant immédiatement les Unions de Réseaux (Etat et P.L.M.) ainsi que le groupement des syndicats parisiens. Des réunions de propagande seront également organisées à Paris et en province.

Le prix du timbre fédéral a été fixé à 0 fr. 75 et la cotisation syndicale au minimum de 2 francs par mois.

Les syndicats devront, bien entendu, adhérer à leurs unions locales et départementales et assurer la vie de ces organismes dans les conditions définies par les syndicats adhérents.

La Commission invite tous les camarades à se mettre en relations avec Chavannes, bureau 10, 4^e étage, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau.

Les camarades de P. O., en particulier, sont priés de faire tous leurs efforts pour constituer au plus tôt leurs syndicats et leur Union de réseau.

La réunion des représentants directs des syndicats a été envisagée. La date en sera fixée ultérieurement.

La G. E. provisoire.

Aux Scieurs de pierre tendre

Nous mettons en garde ceux de nos amis restés fidèles aux vieilles traditions du Syndicalisme, contre la hideuse campagne de basse démagogie menée sournoisement contre ceux de nous restés à la vieille Fédération.

Les injures déversées par ces gens resteront sans réponse, et la semaine prochaine nous organiserons nos camarades de Vire. Trois cents travailleurs viennent de quitter le travail. Devant la rapacité patronale, ils réclament une augmentation de salaire capable de faire face au coût de la vie. Plus de vingt maisons sont touchées. Aucune défaillance.

Devant ces révoltes, la Fédération du Bâtiment fait appel à la solidarité des ouvriers pour soutenir ces guerres sociales et pour que les travailleurs obtiennent plus de bien-être et de liberté.

Cet appel sera entendu. Les gros sous seront envoyés au camarade Forget, trésorier fédéral, 33, rue de la Grange-au-Répelle.

Camarades, tous pour la solidarité !

Aux camarades Encadreurs-Assembleurs

Beaucoup de Maisons d'Encadrement ayant adhéré à notre revendication pour l'obtention des 5 francs de l'heure, nous avons décidé à notre dernière réunion du Samedi 24 Janvier de nous réunir à nouveau pour connaître la réponse des camarades qui à ce moment, n'avaient pas encore satisfait.

Pour généraliser ce salaire vous devez agir sans retard auprès de vos patrons.

Songez que la négligence de quelques-uns d'entre nous, est préjudiciable à toute la corporation, nous devons être solidaires les uns des autres, cela pour le mieux-être de tous, c'est en étant en contact permanent que nous pourrons lutter avec succès contre un patronat qui, lui, sait s'organiser quand il s'agit de nous exploiter.

Pour vos intérêts propres et pour tous vos camarades corporatifs, vous devez assister à la réunion qui se tiendra le Dimanche matin 8 Février, à 9 heures, à la Bourse du travail, salle de Commission, 3^e étage.